

---

# Prendre distance pour mieux travailler ensemble

*Le nationalisme flamand a, depuis longtemps, rompu avec le rejet de l'internationalisme. Aujourd'hui, les flamingants de gauche défendent la solidarité à l'échelle européenne et belge. Seule une fédération composée de deux entités fédérées autonomes est à même d'assurer la solidarité et le maintien de l'État belge.*

---

LUDO ABICHT

« Gauche, progressiste, flamingant, belgiciste, fédéraliste, nationaliste, internationaliste », etc. Ces termes sont souvent utilisés de façon polémique et sommaire dans le cadre du débat en cours, si bien qu'il convient sans doute de commencer par quelques définitions des concepts élémentaires.

## DE QUELQUES DÉFINITIONS

Pour moi, « gauche » est en premier lieu une catégorie socioéconomique. Quelqu'un de gauche est quelqu'un qui table sur le fait que nous sommes encore dans une société de classes, ce dernier concept désignant la position occupée en relation avec les moyens de production. Puisque cette société de classes où prime la recherche du profit est injuste, quelqu'un de gauche tend à remplacer la société capitaliste actuelle par un vivre ensemble démocratique où les moyens de production sont socialisés, c'est-à-dire où l'économie est au service des hommes et non l'inverse. Le but ultime est, selon l'expression de Marx et Engels dans le *Manifeste du parti communiste*, « une association dans laquelle le libre développement de chacun est la condition du libre développement de tous ». À partir de ce point de départ commun, une discussion large et diversifiée est possible au sujet des moyens, des schémas temporels, des stratégies qui sont relevant et nécessaires pour atteindre ce but. Cela ressort des polémiques historiques entre anarchistes, libéraux sociaux, socialistes, sociaux-démocrates et toutes sortes de communistes. Donc, quelqu'un de gauche est censé penser et agir à l'encontre du capitalisme, tandis que les « progressistes », zélés du progrès, peuvent se référer aussi bien à un système socialiste que capitaliste.

Comme marxiste non dogmatique, je suis donc un progressiste de gauche. En effet, si le « libre développement » est la condition d'une société socialiste, c'est inconciliable avec une forme de société où les libertés démocratiques des citoyens sont bafouées.

Un « flamingant », c'est, historiquement et au sens large du mot, un partisan de l'émancipation des Flamands en Belgique, l'accent étant mis à la fois sur la défense de la culture populaire néerlandaise et sur l'émancipation sociale de la classe ouvrière flamande. Depuis la naissance du mouvement flamand au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, quand les « Flamands » constituaient assurément un groupe ethnique homogène, le sens du terme a fortement glissé : aujourd'hui, un Flamand est quelqu'un qui habite et travaille en Flandre et veut prendre part à la vie sociale comme un citoyen à part entière, sans qu'on tienne compte de son origine ou de celle de ses parents. La défense des droits culturels, sociaux et politiques des Flamands marche la main dans la main avec l'internationalisme. En effet, la classe ouvrière transcende les frontières nationales. De plus, nous nous trouvons dans un processus d'unification européenne et même mondiale, auquel nous ne voulons ou ne pouvons pas nous soustraire. Jadis, le parti socialiste français s'appelait « Section française de l'Internationale ouvrière ». De même, un Flamand de gauche pourrait se réclamer de la « Vlaamse afdeling van de internationale arbeiders beweging ».

Le flamingantisme n'a donc rien à voir avec un nationalisme ethnique dans la ligne de l'image fantomatique du XIX<sup>e</sup> siècle qui traîne hélas encore dans certains cercles nationalistes. Ce nationalisme ethniquement marqué rejette l'internationalisme comme un danger pour la pureté raciale ou culturelle du groupe d'appartenance. En ce sens, il est quelque peu ironique, mais éclairant, que des partis et organisations d'extrême droite et xénophobes, comme le Vlaams Belang, se fassent passer à tort pour des héritiers du Mouvement flamand social et démocratique. Aujourd'hui, pour ne pas perturber le débat communautaire, il suffit de rejeter leur bagage intellectuel, sans équivoque et de façon principielle. Quand, malgré ce rejet clair et répété, les partenaires de discussion francophones veulent associer toute forme de position flamande à cet extrémisme de droite, ils sont de mauvaise foi et rompent ainsi tout dialogue significatif. Doit-on, par exemple, suspecter les membres wallons ou francophones du Cercle républicain de sympathie déguisée (Albert II dirait « voilée ») pour le Vlaams Belang du fait que ce parti est aussi partisan d'une république ? La question n'est donc pas que les flamingants de gauche seraient des hommes de main de l'extrême droite égarés ou peu conscients, ce qu'ils ne sont pas, mais de savoir comment ils peuvent réconcilier leurs intérêts flamands avec leur internationalisme. D'un point de vue théorique, la réponse n'est pas difficile : précisément parce qu'ils sont internationalistes, des gens qui portent haut l'étendard de la solidarité, l'étroite coopération et la solidarité avec leurs camarades wallons et francophones iront de soi pour eux. Tout comme avec leurs camarades des autres pays européens et non européens. La discussion ne porte pas ici sur la substance de la solidarité, mais sur la meilleure façon de l'exercer.

## UNE QUESTION DE PERSPECTIVE

Quand les analyses de la plupart des experts constatent une divergence entre la Flandre et la Belgique francophone, par exemple quant à la mentalité, à la situation économique, au comportement électoral et à l'enseignement, on ne peut nier cette différence ou la mettre entre parenthèses. On ne doit pas davantage l'exacerber car on réduit ainsi les chances d'un dialogue sensé à ce sujet. Simplement, il doit être possible, aussi objectivement, rationnellement et raisonnablement que possible, d'arriver à un consensus sur l'« état de la Belgique » et d'en dégager des solutions pour les points de friction nés de cette différence. Par ailleurs, une réflexion commune de ce genre ne peut être réservée aux cercles qui chercheront en premier lieu à sauvegarder leurs privilèges, comme la cour royale et les groupes d'intérêt qui y sont liés. À la lumière des manœuvres remarquables et évidentes autour des crises financières, on peut se demander si ces messieurs dames de l'establishment sont en réalité mus par les intérêts patriotiques belges ou par ceux des groupes économiques transnationaux dans lesquels ils ont des participations. Pensons seulement à la vente à l'étranger des entreprises du secteur de l'énergie et des banques qui est encore en cours. Le mouvement ouvrier n'a aucune prise, ou si peu, sur les négociations et les décisions de l'establishment. Mais cela ne doit pas nous empêcher de tirer nos conclusions à partir d'une évaluation réaliste de la situation.

Leur point de départ est en connexion avec la quatrième hypothèse de *La Revue nouvelle*: « En Belgique, cette tension se manifesterait indirectement dans les visions divergentes que les partis de gauche, de part et d'autre de la frontière linguistique, peuvent développer non seulement sur les questions sociales et économiques mais également sur les questions institutionnelles. Comme différentes hypothèses le montrent, cette question est probablement l'une des plus centrales et surtout, elle détermine les possibilités d'une compréhension mutuelle et d'un dialogue franc et ouvert en permettant de voir comment les francophones s'y trouvent impliqués. »

À partir de là, on peut estimer qu'il convient de renforcer le niveau fédéral pour préserver les acquis sociaux, ou être d'avis que la pression doit porter sur le renforcement des compétences des entités fédérées. J'ai l'impression que *La Revue nouvelle* choisit la première hypothèse, tandis que je plaide pour la seconde. Si, dans une perspective marxiste, nous acceptons le primat de l'infrastructure économique, nous devons arriver à constater que la superstructure institutionnelle et culturelle doit être adaptée à cette base et non l'inverse. Il ne s'agit donc pas du degré d'indépendance flamande — dans le cadre des restrictions qu'impose l'unification européenne —, mais du juste niveau auquel les intérêts sociaux, économiques, culturels et politiques des différents groupes de population peuvent être défendus et promus. C'est dans cet esprit que je vais aborder les questions proposées.

## QUE FAIRE ?

1. Je pense que c'est une erreur d'exiger, de la part des Flamands et des francophones, un « attachement à un État belge réformé » en renvoyant à d'autres États fédéraux, dans la mesure où nous avons affaire en Belgique à un fédéralisme qui ne procède pas des entités fédérées, mais est sans cesse décrété ou à tout le moins « consenti » d'en haut, et à partir de là constamment susceptible d'être sans cesse remis en question. Un fédéralisme authentique repose sur des accords clairs entre les diverses entités constitutives de l'État, qui décident ensemble quelles sont les compétences à maintenir de façon optimale au niveau fédéral. En aucun cas, une entité ne peut falsifier cette fédération pour rejeter ou rendre inopérants les projets et les exigences raisonnables d'une autre. Le degré d'attachement à l'État belge, réformé ou non, dépendra du degré de liberté laissé aux entités fédérées pour pouvoir renforcer leurs intérêts spécifiques, sans en être empêchées. La conscience grandissante de ce manque de liberté a été la cause la plus profonde de l'émergence et du développement du Mouvement flamand. Un État belge réformé qui ne prendrait pas ce fait en considération n'aurait à terme pas l'ombre d'une chance de survivre longtemps.

2. La fédération belge réformée doit se composer de deux entités fédérées autonomes. Si ce n'est pas le cas, le processus démocratique peut en effet constamment être à nouveau bloqué comme ce fut le cas dans le passé. Naturellement, les citoyens de la Communauté germanophone doivent, tout comme les autres, bénéficier de l'autonomie indispensable pour garantir leur développement culturel et social car tous les citoyens de la fédération sont égaux devant la loi. Cependant, il ne serait pas équitable de donner à la population des cantons de l'Est un poids égal à celui des francophones et des Flamands, qui constituent l'immense majorité de la fédération. Bruxelles, avec sa population multiculturelle et internationale, doit devenir un lieu de rencontre de l'ensemble des cultures différentes dans la fédération belge et en Europe, tous se sentant traités comme des citoyens également valorisés. Économiquement, Bruxelles n'est pas viable sans la Wallonie et la Flandre. Institutionnellement, cela implique qu'elle ne peut intervenir comme troisième entité fédérée à part entière, ce qui dégrade l'indispensable dialogue entre francophones et Flamands en un match deux contre un. La Flandre est prête à investir massivement dans Bruxelles comme capitale (de la Flandre, de la fédération belge et de l'Europe), à condition que les droits de tous les gens concernés y soient complètement respectés. Une composante flamande de l'État sans Bruxelles, avec par exemple Anvers ou Gand comme capitale, ce n'est pas souhaitable parce que Bruxelles a grandi jusqu'à devenir la seule ville véritablement internationale en Belgique, et la présence de la Flandre y écarte le risque d'être une région monoculturelle et repliée sur elle-même.

3. Une circonscription fédérale est effectivement possible, mais seulement à condition que les règles du jeu démocratique soient respectées. En raison des données de la démographie, cela signifie que les Flamands formeront la

majorité. Dans une fédération ou une confédération authentiques, il ne peut être question d'établir une parité artificielle car cela signifierait que nombre d'électeurs flamands doivent renoncer à leurs droits démocratiques, ce qui est tout simplement antidémocratique.

4. Par ailleurs, dans une fédération belge, les frontières culturelles sont à fixer de façon définitive et intangible, afin d'éviter à l'avenir de nouvelles tensions communautaires et des conflits. Le cas échéant, les droits des minorités culturelles peuvent être garantis; pendant les négociations préalables, on peut discuter des adaptations limitées à des évolutions culturelles qui se sont produites dans des communes à facilité bien déterminées. Mais un tel scénario ne peut intervenir que si la majorité des Flamands est convaincue que ces concessions ne créent pas de précédent pour des manipulations ultérieures de la frontière linguistique, laquelle sera, d'ici là, aussi devenue celle des entités fédérées.

5. En ce qui concerne le bilinguisme à Bruxelles, nous sommes d'accord dans la mesure où on a affaire à des institutions et fonctions officielles. Ce serait irréaliste d'imposer ce bilinguisme à tous les habitants de Bruxelles en oubliant que cette agglomération a de fait un caractère plurilingue. Les Flamands ne trouvent pas agréable d'être constamment confrontés à des commerçants bruxellois qui ne parlent pas leur langue, mais peuvent faire la distinction entre un fonctionnaire, qui doit être bilingue, et un chauffeur de taxi berbère ou un épicier originaire de Wallonie, qui ne connaissent pas ou ne doivent pas connaître le néerlandais.

Les débats clairs, et qui vont au fond des choses, font les bons amis. Il n'y a aucune raison pour que la coopération indispensable sur le plan socioéconomique entre travailleurs et employés flamands et francophones soit plus longtemps plombée par un brouillard institutionnel qui la rend difficile. Cette coopération doit néanmoins être basée sur un respect mutuel et une reconnaissance de la valeur égale des partenaires. Pendant cette période de montée de la globalisation capitaliste, nous ne pouvons plus nous permettre de perpétuer la division qui s'enracine dans des oppositions qui ont surgi au cours de l'histoire et ont été artificiellement maintenues en vie. Mais alors nous devons aussi être prêts à nous débarrasser ensemble de ces obstacles au lieu de les minimiser, de les estomper ou de les nier pour la nième fois. ■

Traduction : Paul Gérardin